

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du lundi 8 juin 2026

Date de publication : 11/06/26



L'an deux mil vingt-six le huit juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 2 juin 2026, se sont assemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Stéphane BAUDRY, Président, Frédéric BOURGET, Laurent DUPUIS, Christine HEINTZ, Gaël JOSEPH, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Jean-Luc BARBIER, Mathieu BRONDEAU, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Nicolas FIQUET, Catherine PELAUD, Catherine PICHOT, Pierre-Michel PIED,

Excusés et Pouvoirs : Nathalie LIEVENS, Nathalie PETRAULT, Morgane SEMERDJIAN, Sylvie VIVIER, Marie NAUDIN, Hélène SAINT-LARY

Secrétaire de séance : Céline RIVOLET



Délibération N° 12-06-2026

CIAS HAUT VAL DE SEVRE – ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE – EXERCICE 2025

Monsieur le Président donne lecture du Compte Financiers Unique (CFU) du CIAS.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L. 1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le CFU 2025 avant le 30 juin 2026.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le compte financier unique 2025 du budget du CIAS.

	Titres émis en €	Mandats émis en €	Résultat exercice 2025 en €
Section de fonctionnement	1 552 473.64	1 609 750.39	-57 276.75
Section d'investissement	199 405.26	218 810.38	-19 405.12

	Résultat exercice 2025 en €	Résultat antérieur reporté en €	Résultat cumulé en €	Reste à réaliser dépenses en €	Restes à réaliser recettes en €	Capacité ou besoin de financement en €
Section de fonctionnement	- 57 276.75	333 992.28	276 715.53			276 715.53
Section d'investissement	- 19 405.12	402 013.04	382 607.92	380 000.00		2 607.92

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

- **APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget du CIAS ;**
- **AUTORISE le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.**

Le Président,
Stéphane BAUDRY



La secrétaire de séance,
Céline RIVOLET